

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 194. — Juillet-Août-Septembre 1893.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 10 Octobre 1893*,
à deux heures précises, dans la salle de l'ancienne
Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

SENLIS

IMPRIMERIE ERNEST PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

—
1893

OFFICE DE LA VACHERIE

LAPORTE & LEFRANC, 93, Boulevard Sébastopol, PARIS

24^e ANNÉE

CHOIX DE VACHERIES DANS PARIS ET BANLIEUE

Depuis 5.000 fr. jusqu'à 100 000 fr.

Seule Maison recommandée par les Chambres Syndicales des Laitiers-Nourrisseurs.

VACHERIE A CÉDER, Paris, plein centre, décès. **27** Vaches 1^{er} choix. **320** litres vendus, moitié **40** centimes et moitié **60** centimes. Ni cheval ni voiture. Frais généraux peu élevés. Ancienne maison.

Bénéfices annuels : 15.000 fr. garantis.

On traitera avec 20.000 fr. argent ou garanties.

Ecrire à MM. LAPORTE et LEFRANC.

Tous renseignements et démarches sont gratuits pour l'acquéreur.

SONT VENDUES LES VACHERIES ANNONCÉES PRÉCÉDEMMENT

ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARAIRES

A. BAJAC**

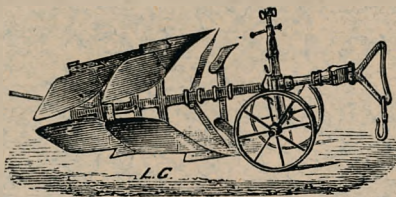
Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

CHARRUES
BISOCS ET TRISOCS

SCARIFICATEURS
Extirpateurs.

Herses en tous genres.
Rouleaux ondulés
et Croskills.



MATÉRIELS
POUR GRANDE CULTURE
à Vapeur
et par Treuils à Manège.

MATÉRIELS COMPLETS
pour culture rationnelle
de la Betterave
à sucre.

CHARRUES BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ÉCROUTEUSE-ÉMOTTEUSE

le meilleur des brise-mottes.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 1419

CB : 64M

SHAS



0 00000 064118

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 194. — Juillet-Août-Septembre 1893.

Avis.

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 10 Octobre 1893, à 2 heures 1/2 précises, dans la Salle de l'ancienne École des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUILLET 1893.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN.

Sont présents au bureau : MM. Sagny, Roland, Fautrat et Lefebvre de la Fargue, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Le programme des questions rédigé par le Comité des Travaux historiques et scientifiques, à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira le 27 mars 1894 ;

2° Une lettre de M. de Dampierre, relative aux Concours d'instituteurs établis par la Société des Agriculteurs de France, et demandant aux Sociétés d'arrondissement de l'éclairer sur tout ce qui concerne, dans la région, l'instruction primaire au point de vue agricole. — La question sera étudiée dans le prochain Bulletin ;

3° Une lettre de M. Méline, président de l'Association de l'Industrie

française, invitant la Société d'agriculture de l'arrondissement à adhérer à l'Association; la cotisation est de 30 francs et donne droit au journal *le Travail national*. — M. Léon Martin résume en deux mots l'idée que poursuit M. Méline en unissant dans un intérêt commun les forces de l'industrie et de l'agriculture : c'est, en laissant à nos Sociétés leur rôle et leur mission spéciale, d'étudier en commun et résoudre les questions de principes, les problèmes d'ordre général intéressant la production française dans son ensemble, ou qui n'intéressant que l'une de ses branches, ont cependant besoin, pour être résolus à son avantage, de l'appui et du concours de tous. Sur la demande de son Président, la Société se prononce pour l'adhésion à *l'Association de l'Industrie française*.

Sur l'invitation de M. Sagny, M. le Président fait connaître, que par suite d'empêchement, les membres désignés de la Commission de la visite des fermes pour le canton de Nanteuil, n'ont pu tous accepter la charge qui leur avait été confiée; aujourd'hui cette Commission, ajoute M. le Président, se trouve ainsi composée :

MM. Léon Martin,
Fautrat, vice-secrétaire de la Société,
Rosin, conseiller d'arrondissement,
Lheurin, cultivateur à Boran,
Thirial, cultivateur à Baron,
Longuet, cultivateur à Marolles,
Delacour, cultivateur à Chambly.

Le Bureau décide de confier à M. Thirial, de Baron, l'enquête sur la condition des ouvriers agricoles dans notre contrée, d'après le programme de la Société des Agriculteurs de France.

M. le Président fait connaître qu'en réponse à une lettre de M. le Préfet sur la possibilité de remplacer nos *Bulletins* d'arrondissement par un *Moniteur agricole* départemental, il a fait remarquer que notre Bulletin, sous la direction d'un secrétaire nommé en séance, et aux ordres du Bureau, est absolument nécessaire à la vie de la Société; mais que les observations personnelles de M. le Professeur départemental d'agriculture intéressant la région y seront publiées avec empressement.

Etat des récoltes en terre, dans l'arrondissement, au 11 juillet 1893 :

Blé : Récolte assez bonne.
Avoine : Récolte assez bonne.
Betteraves : Récolte mauvaise.

Fourrages artificiels :

Luzerne, 1^{re} coupe : Récolte bonne.

Trèfle et autres : Récolte mauvaise.

Fourrages naturels : Récolte mauvaise.

Pommes de terre : Récolte assez bonne.

Sur la présentation de M. Sagny et du Secrétaire, M. Veckman, constructeur à Crépy, est nommé membre de la Société.

Plusieurs membres observent que par suite de l'arrêté ministériel du 6 janvier 1892, qui réduit le nombre des Concours régionaux de huit à cinq par an, le département de l'Oise se trouve complètement délaissé. — Le Secrétaire est prié de s'informer de ce qui est advenu de la réclamation faite par le Conseil général dans sa session d'août 1892 (1).

La séance se termine par une discussion où M. le Président sollicite l'opinion des membres compétents sur les ressources que peut offrir la feuillée comme fourrage. D'un commun accord, il est admis que dans notre région la feuillée, peu abondante, difficile à récolter, très variable dans ses effets sur l'alimentation et parfois dangereuse, ne doit pas entrer en compte comme fourrage complémentaire pour l'année; qu'il faut surtout penser aux tourteaux, aux grains, pulpes et racines.

Le Secrétaire,

X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Le Président,

LÉON MARTIN.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1893.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN.

Présents au bureau : MM. Bernier et Lefebvre de la Fargue.

MM. Sagny, vice-président, Fautrat, vice-secrétaire, et Roblin, conseiller d'arrondissement, s'excusent par lettres, de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président donne communication de la lettre suivante, de M. le Sous-Préfet :

(1) Par lettre du 26 janvier 1893, M. le Préfet a rappelé au Ministre de l'Agriculture le vœu du Conseil général; il n'a pas encore de réponse; mais nous avons vu par le compte-rendu de la session dernière que le Conseil général n'abandonne pas l'affaire. — *Le Secrét.*

Senlis, le 2 Septembre 1893.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le Parlement a voté un crédit de 5 millions pour venir en aide aux cultivateurs éprouvés par la sécheresse qui a sévi pendant plusieurs mois sur la plus grande partie de notre territoire.

Mais étant donné le nombre considérable des perdants, la somme qui pourrait être allouée à chacun d'eux sur ce crédit serait bien insuffisante pour réparer dans une proportion appréciable les pertes subies.

M. le Préfet me charge donc de faire appel aux Associations et Syndicats agricoles à l'effet d'obtenir de leur part des sacrifices qui viendraient s'ajouter à ceux de l'Etat.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître, s'il y a lieu, dans quelle proportion et par quels moyens la Société que vous présidez serait disposée à venir en aide aux cultivateurs de l'arrondissement.

Je compte recevoir votre réponse au plus tard *mercredi matin 6 septembre*.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

TALLON.

Après délibération, l'assemblée déclare que la Société, n'ayant d'autres ressources que les cotisations des cultivateurs, ne peut apporter un supplément appréciable à la subvention votée par le Parlement

Le résultat de cette délibération est immédiatement transmis à M. le Sous-Préfet.

Encore que la demande de M. le Sous-Préfet ne porte pas sur le mode de répartition des cinq millions, nous pouvons en parler, dit M. le Président, ne serait-ce que pour aider l'administration qui demande conseil. — Cette répartition, observe M. Berdin, conseiller général, est en effet difficile, et le désir du Conseil général est que ce secours soit distribué en tourteaux, engrais et semences, et non en argent. — D'après ces Messieurs, sur les cinq millions, le département toucherait 80.000 francs, l'arrondissement 20.000 francs, et le cultivateur 30 centimes par tête de gros bétail (dix moutons représentant un bœuf) : *Aumône dérisoire destinée à disparaître en fumée!* (M. Méline). — Comme président du Syndicat agricole de l'arrondissement de Senlis, M. Léon Martin propose, en son nom personnel, n'ayant pas eu le temps encore de consulter ses collègues, un mode d'emploi des 20.000 fr. de l'arrondissement, qui rendrait pratique l'idée de M. Berdin et de ses collègues, c'est de réserver cette somme pour réduction de prix sur les engrais, tourteaux ou semences achetés au Syndicat, avec crédit de trois à six mois, pour les petits cultivateurs qui se grouperaient par trois et consentiraient à être individuellement responsables de la dette commune. — Plusieurs membres voudraient attribuer les cinq millions au dégrèvement

de l'impôt foncier. D'autres regardent comme une utopie l'espoir de voir trois petits cultivateurs répondre l'un pour l'autre. — Le Secrétaire appuie fortement la proposition du Président, dont l'application peut exercer une heureuse influence sur les mœurs commerciales de la petite culture. — M. Gandillon reprend la thèse et la développe, dit que cet essai d'éducation commerciale mérite d'être tenté et peut donner d'excellents résultats. — M. Hervaux et plusieurs autres membres se prononcent dans le même sens. — C'est en effet l'organisation du vrai crédit que je voudrais faire pénétrer dans les campagnes, réplique M. Léon Martin : du crédit, les petits cultivateurs en obtiennent tous des marchands pour acheter des animaux, des engrais, etc. ; mais ce crédit discret, dont on ne connaît pas le taux, est un crédit ruineux par l'exagération du prix d'achat ou la mauvaise qualité de l'objet.

A l'appui de la proposition de M. Léon Martin, sur l'emploi des cinq millions votés par la Chambre, le Secrétaire est heureux de donner un extrait du discours prononcé à Plombières par M. Méline, sur le crédit agricole :

« Au début de la crise, le Bureau de votre Comice et celui de votre Syndicat se sont concertés, comme c'était leur devoir, pour vous venir en aide. Beaucoup d'entre vous lui demandaient instamment une grande quantité de nitrate de soude ; mais, pour faire une bonne opération, il fallait acheter un wagon entier, et votre Syndicat était trop pauvre pour cela. C'est un peu votre faute ; car, si vous veniez à lui en plus grand nombre, il aurait plus de ressources et pourrait faire beaucoup plus pour vous. Notre détresse même nous a suggéré une idée hardie, qui n'était pas tout à fait conforme à nos statuts ; mais nous sommes bien convaincus que vous serez les premiers à nous accorder un bill d'indemnité, après le beau résultat que nous avons obtenu.

« Notre Comice est parvenu à constituer, à force d'économie, une petite réserve de dix-sept cents francs ; c'est notre trésor de guerre, que nous gardons religieusement, et auquel nous n'avons jamais touché. Pour cette fois, nous nous sommes enhardis, et nous l'avons remis bravement au Bureau du Syndicat, qui l'a immédiatement transformé en un wagon de nitrate de soude acheté aux meilleures conditions. Aussi, le placement ne s'est-il pas fait longtemps attendre.

« Ce qui pouvait se faire attendre davantage, c'était le remboursement. Il n'en a rien été, et nous avons le plaisir de vous apprendre qu'à l'heure qu'il est, tout est payé, ce qui vous prouve une fois de plus que les agriculteurs

peuvent s'acquitter de leurs engagements avec une exactitude aussi scrupuleuse que les commerçants, et que, par conséquent, le crédit qu'on leur fait est le plus sûr du monde. (Applaudissements.)

« Il résulte de là que si nous voulions encore faire sortir demain de notre caisse cette somme de dix-sept cents francs qui vient d'y rentrer, rien ne nous serait plus facile, si bien qu'en l'utilisant de la sorte cinq ou six fois dans une année, nous lui ferions produire les effets utiles d'un capital de huit à dix mille francs.

« Voilà l'opération bien simple qu'on peut entreprendre sur une plus grande échelle, avec le crédit de cinq millions voté par les Chambres; en lui appliquant la même méthode, on peut lui donner la valeur d'un encouragement de quarante, cinquante, soixante millions, et même davantage. (Applaudissements.)

« Voilà tout le secret de cette grande et merveilleuse institution du crédit, qui a changé la face du monde; l'application partielle que je propose d'en faire n'aurait pas seulement l'avantage de procurer dès à présent à nos agriculteurs si éprouvés un profit direct très appréciable; elle serait en même temps pour eux un enseignement, une véritable leçon de choses. Elle leur ferait comprendre le mécanisme des opérations de banque et leur en donnerait le goût. »

Le Secrétaire,

X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Le Président,

LÉON MARTIN.

Champs de démonstration.

CANTON DE MAIGNELAY

Rapport de M. ROUSSEL (Ulysse), secrétaire de la Société d'agriculture de Clermont.

L'expérience portait sur six variétés de blé d'hiver : le Shirref, le Bordeaux, le Dattel, le Golden Drop, le Victoria et le Bergues.

L'ensemencement a eu lieu à partir du 5 novembre, à la main, sur un champ sortant de rapporter de la betterave à sucre; l'époque de l'ensemencement a été choisie tardive, sciemment, afin d'arriver à déterminer, si possible, celle des variétés se comportant le mieux avec une telle condition.

La betterave avait reçu une forte dose d'engrais chimique à base de nitrate de soude, de kaïnit, de sulfate de fer, de superphosphate de chaux et de phosphate de Berne, avec une addition d'engrais organique de poudrette de Bondy.

Le sol choisi, homogène, est de nature silico-argileux et a été marné il y a plus de quinze ans.

La levée s'est effectuée vers le 5 décembre, en commençant par le blé de Bergues, et s'est terminée par le Shirref, vers le 5 décembre.

Le blé de Bergues s'est montré plus dru vers la levée ; à ce point de vue, les blés se classaient comme suit : Bergues, Victoria, Dattel, Golden Drop, Shirref, Bordeaux.

L'hiver 1891-92, sans être rigoureux, s'est fait remarquer par la durée de ses gelées, qui se sont prolongées jusqu'à la mi-mars. Le printemps et l'été, jusqu'au 5 août, ont été d'une sécheresse exceptionnelle.

Le 25 mars, on a semé le nitrate de soude sur les carrés marqués comme devant recevoir cet engrais au printemps ; à cette époque, le blé Dattel était éclairci par la gelée, sans que néanmoins cet éclaircissement pût nécessiter la destruction de l'emblavure.

Le Bergues et le Golden Drop avaient multiplié leurs talles ; les moins tallés étaient le Shirref et le Bordeaux.

Au 25 juin, la végétation accusait une supériorité marquée du sulfate de soude sur le sulfate d'ammoniaque, tous deux semés à l'automne. L'aspect était le même dans les carrés où le nitrate avait été épandu avant l'hiver et au printemps.

L'épiage du Bordeaux a eu lieu le 30 mai ; il s'est continué par celui du Shirref et du Dattel, et il s'est terminé en même temps que les autres.

Le Bordeaux a été le premier mûr, puis le Shirref, et en dernier lieu le Victoria.

La moisson s'est faite le 1^{er} août, et le battage s'est effectué les 4 et 5 août. Toutes les constatations résultant du battage sont consignées dans les tableaux A, B, C ; de l'examen de ces tableaux résultent quelques observations importantes, sur lesquelles je me permets d'attirer l'attention :

OBSERVATIONS CONCERNANT LES VARIÉTÉS DE BLÉ

1° *Dans leur ensemble.*

Le tableau suivant, qui relate le rendement total en grain, paille et balles de chaque variété, nous donne de précieux renseignements :

	Paille.	Grain.	Balles.
Shirref.....	2.902 ^k 50	3.000 ^k »	575 ^k »
Bordeaux.....	2.750 »	2.855 »	456 75
Dattel.....	2.164 »	2.415 »	427 50
Golden Drop.....	3.164 »	2.940 »	301 »
Victoria.....	3.279 50	2.920 »	650 »
Bergues.....	3.112 50	2.915 »	398 20

La caractéristique de ces résultats est que les rendements sont pratiquement les mêmes et élevés ; le Dattel, bien que gelé, s'approche sensiblement de ses concurrents ; mais ce qui est consolant pour la récolte 1892, qui est déficitaire en paille, c'est le rapport peu élevé du poids de la paille au poids du grain. On considère en général que le rapport varie de 1 à 2 et 2,5. Cette année, il est de 1,1 et 1,2 pour les variétés les plus productives en paille : Bergues, Victoria. Pour les autres variétés, il est renversé, et est de 1 à 0,76 pour le Dattel, de 1 à 0,90 pour le Golden Drop et le Bordeaux.

Les grains récoltés sont de bonne qualité.

Les poids à l'hectolitre sont :

Pour le Shirref, de.....	75 ^k »
— le Bordeaux, de.....	77 50
— le Dattel, de.....	79 »
— le Golden Drop, de.....	77 50
— le Victoria, de.....	77 50
— le Bergues, de.....	78 50

Donc, déficit en paille, grain d'excellente qualité ; voilà la caractéristique de l'année 1892.

2° Observations concernant chaque variété.

Le *Shirref* a justifié sa réputation de gloutonnerie ; tous les engrais lui sont bons, notamment les engrais azotés et surtout le nitrate de soude après l'hiver, qui accuse un surcroît de rendement de 1.115 kil. à l'hectare sur le même engrais semé à l'automne.

Le *Shirref* est aussi très sensible à l'action des engrais phosphatés.

Bordeaux. — A l'encontre du *Shirref*, le *Bordeaux* mûrit toujours à bonne heure ; notre terrain contenait assez d'acide phosphorique, qui est l'élément prédominant qui détermine la maturité ; il en contenait assez pour le *Bordeaux*, même trop, puisque l'équilibre des éléments productifs du sol s'est trouvé rompu quand il y a eu addition de superphosphate ; cette rupture s'est traduite par une moins-value de 360 kil. sur la paille, de 687 kil. sur le grain et de 202 kil. 50 sur la balle.

Le sulfate d'ammoniaque a accusé aussi une moins-value sur le grain de 540 kil., et sur la paille de 480 kil. ! mais, en revanche, le *Bordeaux* s'est montré très sensible à l'action de l'azote nitrique qui, avant l'hiver, a donné un surcroît de grains de 567 kil. et, après l'hiver, de 510 kil.

Dattel. — Le *Dattel*, dont le grain n'a pas la belle qualité que nous lui

connaissions, à cause de l'intempérie qu'il a subie, semble accepter avec indifférence l'azote nitrique avant ou après l'hiver, ou l'azote ammoniacal, mais n'éprouve les meilleurs effets qui se manifestent que par des surcroîts de récolte de 4 à 5 quintaux.

Golden Drop. — Le Golden Drop est aussi de très belle qualité et se montre surtout sensible à l'action de l'azote ammoniacal, qui lui donne un excédent de récolte de 1,920 kil.

Le superphosphate lui est aussi très utile, mais si l'on doit s'en rapporter à notre essai, l'azote nitrique, *avant l'hiver*, serait d'un effet presque nul, et même après l'hiver, il donne une plus-value importante de 960 kil., il n'atteint pas la moitié de la plus-value que procure le sulfate d'ammoniaque.

Victoria. — A l'encontre du précédent, le Victoria est surtout sensible à l'action de l'acide phosphorique, qui, employé seul, lui donne un supplément de récolte de 750 kil. par hectare.

Tous ceux qui ont semé cette excellente variété ne lui connaissent qu'un défaut : la difficulté d'être amené à une bonne maturité.

Si l'on peut tirer quelque conclusion de notre essai, on reconnaîtra que l'emploi du superphosphate semble tout indiqué pour le Victoria et l'on ne s'étonnera guère des bons effets que cet engrais a donnés.

Le Victoria semble, en revanche, préférer l'azote nitrique à l'azote ammoniacal, qui lui a donné une moins-value de 375 kil. ; il semble n'être pas très avide d'azote. C'est le blé des terrains de moyenne richesse en azote, mais abondamment pourvus, soit naturellement, soit artificiellement, d'engrais phosphatés.

Bergues. — Le grain de blé de Bergues est d'excellente qualité ; il se serait contenté de la richesse naturelle de notre terrain ; l'addition de tout engrais lui était inutile, puisqu'en général elle nous a conduit à enregistrer des moins-values dans la récolte. En revanche, bien acclimaté, il a subi l'hiver sans broncher, conservant tout son dru et développant ses talles au printemps de bonne heure et en abondance. C'est le moins exigeant de tous les blés que nous avons essayés et le plus convenable aux terrains de moyenne richesse.

3° Observations relatives aux engrais.

Nous résumons dans les cinq tableaux suivants, ci-annexés sous les n^{os} 1, 2, 3, 4 et 5, toutes les observations relatives aux engrais et aux profits et pertes qu'ils ont procurés.

Comparaison du sulfate d'ammoniaque et du nitrate de soude semés tous deux avant l'hiver.

L'azote est donné surtout aux plantes par les engrais complémentaires sous les deux formes : ammoniacal et nitrique. Quelle est celle des deux qui a été le plus favorable dans nos essais ?

	SULFATE D'AMMONIAQUE		NITRATE DE SOUDE	
	Profit.	Perte.	Profit.	Perte.
Shirref.....	212 ^k 40	»	216 ^k 90	»
Bordeaux.....	»	194 ^k 40	45 90	»
Dattel	73 85	»	34 38	»
Golden Drop.....	519 90	»	»	28 ^k 50
Victoria.....	»	18 95	63 »	»
Bergues	6 82	»	»	18 32
	<hr/> 812 ^k 97	<hr/> 283 ^k 35	<hr/> 360 ^k 18	<hr/> 46 ^k 82
	Excédents des profits : 529 ^k 62		Excédents des profits : 313 ^k 36	

Deux observations se dégagent de ce tableau :

1° Deux variétés, le Shirref et le Dattel, profitent à la fois avec le sulfate d'ammoniaque et le nitrate de soude ;

2° Des quatre autres variétés, deux, le Bordeaux et le Victoria, perdent avec le sulfate d'ammoniaque et gagnent avec le nitrate de soude ; c'est le contraire avec le Golden Drop et le Bergues.

L'excédent des profits sur les pertes est beaucoup plus élevé pour le sulfate d'ammoniaque que pour le nitrate de soude ; mais nous devons remarquer que ceci résulte surtout des données du Golden Drop, et il y a là un fait peut-être anormal, comme il s'en présente parfois dans les essais du genre de celui-ci.

Comparaison du nitrate de soude semé avant l'hiver et au printemps.

	NITRATE AVANT L'HIVER		NITRATE AU PRINTEMPS	
	Profit.	Perte.	Profit.	Perte.
Shirref.....	2 ^k 90	»	522 ^k 08	»
Bordeaux.....	45 90	»	87 83	»
Dattel	34 38	»	74 01	»
Golden Drop.....	»	28 ^k 50	189 93	»
Victoria.....	63	»	»	59 07
Bergues.....	»	18 32	»	175 90

Observations.

Les blés Shirref, Bordeaux, Dattel, Golden Drop ont préféré l'épandage printanier; le Victoria, l'épandage hivernal; le Bergues s'est mal trouvé aussi bien de l'ensemencement avant l'hiver que de l'emploi en couverture au printemps, mais surtout de ce dernier.

Le superphosphate, seul, a surtout marqué son effet sur le Golden Drop, le Victoria et le Shirref; il a donné des pertes avec le Bordeaux, le Dattel et le Bergues, tous blés faciles à mûrir et n'ayant pas, par suite, besoin d'abjuvant à cet effet.

Quant à l'action de la potasse, nous ne voyons pas bien comment les données qui nous sont fournies par cet essai nous permettraient d'affirmer sa nécessité ou même son utilité dans notre sol du champ de démonstration; elle nous a donné des bénéfices avec le Shirref, le Golden Drop et le Victoria, mais de grosses pertes avec les autres variétés.

Enfin, une question se pose à l'esprit de tout agriculteur, qui sait bien que les variétés essayées sont toutes de grand mérite, que les formules d'engrais arrêtées par des hommes d'expérience peuvent tour à tour donner le succès, selon que les circonstances atmosphériques se prêteront plus ou moins à assurer leur efficacité; il se demande ce qui serait advenu s'il avait employé simultanément toutes les formules relatées et ensemence toutes les variétés de blé.

Quel est l'ensemble des pertes? Quel est l'ensemble des bénéfices?

	Gain à l'hectare.	Pertes à l'hectare.	Dépenses à l'hectare.
Engrais n° 1.....	743 ^r 15	402 ^r 53	63 ^r » »
— n° 2.....	360 18	46 82	67 50
— n° 3.....	534 90	494 50	76 50
— n° 4.....	873 35	234 97	66 87
— n° 5.....	322 88	623 93	71 50
Total.....	3.834 ^r 46 s ^r 17 h.	2.002 ^r 75 s ^r 13 h.	345 ^r 37
	Ecart : 831 ^r 71		Moy ^e : 69 ^r 074
	Moyenne : 27 ^r 72		

Ainsi donc, un cultivateur qui aurait employé les cinq formules d'engrais précitées, chacune sur six hectares, et laissé six hectares sans engrais, et en même temps semé, chacune sur six hectares, les six variétés de blé essayées, aurait obtenu un bénéfice moyen de 27 fr. 72 par hectare pour une dépense de 69 fr. 074, soit 40 % de la dépense effectuée.

SHIRREF						BORDEAUX			
ENGRAIS		Poids par parcelle.	Poids à l'hectare.	Plus-valeur à l'hectare.	Moins-val. à l'hectare.	Poids par parcelle.	Poids à l'hectare.	Plus-valeur à l'hectare.	Moins-val. à l'hectare.
80 kil. superphosphate..... 20 kil. sulfate d'ammoniaque..	Paille.....	98 50	2.955 »	735 »	»	80 »	2.400 »	»	480 »
	Grain.....	98 50	2.955 »	1.035 »	»	82 »	2.460 »	»	540 »
	Balle.....	27 »	810 »	510 »	»	20 »	600 »	240 »	»
	Total.....	224 »	6.720 »	2.250 »	»	182 »	5.460 »	»	780 »
30 kil. nitrate de soude..... 80 kil. superphosphate.....	Paille.....	94 »	2.820 »	600 »	»	81 »	2.430 »	»	450 »
	Grain.....	100 »	3.000 »	1.080 »	»	118 90	3.567 »	567 »	»
	Balle.....	30 »	900 »	600 »	»	8 10	243 »	»	47 »
	Total.....	224 »	6.720 »	2.280 »	»	208 »	6.240 »	»	»
180 kil. superphosphate.....	Paille.....	92 »	2.760 »	540 »	»	84 »	2.520 »	»	360 »
	Grain.....	103 »	3.090 »	1.170 »	»	77 01	2.313 »	»	687 »
	Balle.....	11 »	330 »	30 »	»	5 25	157 50	»	202 60
	Total.....	206 »	6.180 »	1.740 »	»	166 35	4.990 05	»	1.249 50
80 kil. superphosphate..... 30 kil. nitrate de soude..... <i>Semé au printemps.</i>	Paille.....	128 »	3.840 »	1.620 »	»	125 »	3.750 »	870 »	»
	Grain.....	140 50	4.215 »	2.295 »	»	177 »	3.510 »	510 »	»
	Balle.....	25 »	750 »	450 »	»	25 »	750 »	390 »	»
	Total.....	293 50	8.805 »	4.265 »	»	267 »	8.010 »	1.770 »	»
20 kil. nitrate de soude..... 20 kil. sulfate de potasse..... 60 kil. superphosphate.....	Paille.....	94 »	2.820 »	600 »	»	84 »	2.520 »	»	360 »
	Grain.....	94 »	2.920 »	900 »	»	76 »	2.280 »	»	720 »
	Balle.....	12 »	360 »	60 »	»	21 »	630 »	270 »	»
	Total.....	200 »	6.100 »	1.560 »	»	181 »	5.430 »	»	810 »
Témoin sans engrais.....	Paille.....	74 »	2.220 »	»	»	96 »	2.880 »	»	»
	Grain.....	64 »	1.920 »	»	»	100 »	3.000 »	»	»
	Balle.....	10 »	300 »	»	»	12 »	360 »	»	»
	Total.....	148 »	4.440 »	»	»	208 »	6.240 »	»	»
Totaux.....	Paille.....	580 50	290 25	»	»	550 »	2.750 »	»	»
	Grain.....	600 »	3.000 »	»	»	571 »	2.855 »	»	»
	Balle.....	15 »	575 »	»	»	91 35	451 75	»	»
	Total.....	1.295 50	6.477 50	»	»	1.212 35	6.061 75	»	»

DATTEL						GOLDEN DROP			
ENGRAIS		Poids	Poids	Plus-value	Moins-	Poids	Poids	Plus-value	Moins-
		par parcelle	à l'hectare	à l'hectare	value à l'hectare	par parcelle	à l'hectare	à l'hectare	value à l'hectare
80 kil. superphosphate..... 20 kil. sulfate d'ammoniaque..	Paille.....	73 50	2.205 »	381 »	»	168 »	5.040 »	2.475 »	»
	Grain.....	87 »	2.210 »	525 »	»	142 »	4.260 »	1.920 »	»
	Balle.....	14 70	441 »	156 »	»	14 »	420 »	135 »	»
	Total.....	175 20	5.256 »	1.062 »	»	324 »	9.720 »	4.530 »	»
30 kil. nitrate de soude..... 80 kil. superphosphate.....	Paille.....	70 »	2.400 »	276 »	»	86 »	2.580 »	15 »	»
	Grain.....	83 »	2.490 »	405 »	»	83 »	2.490 »	150 »	»
	Balle.....	10 »	300 »	15 »	»	14 »	420 »	135 »	»
	Total.....	163 »	4.890 »	696 »	»	183 »	5.490 »	300 »	»
180 kil. superphosphate.....	Paille.....	66 50	1.995 »	171 »	»	116 60	3.498 »	933 »	»
	Grain.....	70 30	2.109 »	24 »	»	112 »	3.360 »	1.020 »	»
	Balle.....	9 50	205 »	»	»	4 40	132 »	»	153 »
	Total.....	146 30	4.389 »	195 »	»	233 »	6.990 »	1.800 »	»
80 kil. superphosphate..... 30 kil. nitrate de soude..... <i>Semés au printemps.</i>	Paille.....	78 »	2.340 »	516 »	»	121 50	3.645 »	1.080 »	»
	Grain.....	86 20	2.586 »	501 »	»	110 »	3.300 »	960 »	»
	Balle.....	20 80	624 »	339 »	»	13 50	405 »	120 »	»
	Total.....	185 »	5.550 »	1.356 »	»	245 »	7.350 »	2.160 »	»
20 kil. nitrate de soude..... 20 kil. sulfate de potasse..... 60 kil. superphosphate.....	Paille.....	84 »	2.520 »	696 »	»	55 20	1.656 »	»	909 »
	Grain.....	87 »	2.610 »	525 »	»	63 »	1.890 »	»	450 »
	Balle.....	21 »	630 »	345 »	»	4 80	144 »	»	141 »
	Total.....	192 »	5.760 »	1.566 »	»	123 »	3.690 »	»	1.500 »
Témoin sans engrais.....	Paille.....	60 80	1.824 »	»	»	85 50	2.565 »	»	»
	Grain.....	69 50	2.085 »	»	»	78 »	2.340 »	»	»
	Balle.....	9 50	285 »	»	»	9 50	285 »	»	»
	Total.....	139 80	4.194 »	»	»	173 »	5.190 »	»	»
Totaux.....	Paille.....	432 80	2.464 »	»	»	632 80	3.164 »	»	»
	Grain.....	483 »	2.415 »	»	»	58 »	2.940 »	»	»
	Balle.....	85 50	427 50	»	»	60 20	301 »	»	»
	Total.....	1.001 30	5.006 50	»	»	1.281 »	6.405 »	»	»

VICTORIA						BERGUES			
ENGRAIS		Poids par parcelle	Poids à l'hectare	Plus-value à l'hectare	Moins- value à l'hectare	Poids par parcelle	Poids à l'hectare	Plus-value à l'hectare	Moins- value à l'hectare
80 kil. superphosphate..... 20 kil. sulfate d'ammoniaque..	Paille	76 »	2.280 »	»	582 »	120 »	3.600 »	975 »	»
	Grain	77 50	2.325 »	»	375 »	102 »	3.060 »	»	120 »
	Balle	29 »	870 »	492 »	»	12 »	360 »	172 50	»
	Total	182 50	5.475 »	»	465 »	234 »	7.020 »	1.027 50	»
30 kil. nitrate de soude..... 80 kil. superphosphate.....	Paille	126 50	3.795 »	933 »	»	117 »	3.500 »	885 »	»
	Grain	103 50	3.105 »	405 »	»	108 40	3.252 »	72 »	»
	Balle	23 »	690 »	312 »	»	13 »	390 »	202 50	»
	Total	253 »	7.590 »	1.650 »	»	238 40	7.152 »	1.159 50	»
180 kil. superphosphate.....	Paille	138 »	4.140 »	1.278 »	»	78 »	2.340 »	»	285 »
	Grain	115 »	3.490 »	750 »	»	84 »	2.520 »	»	660 »
	Balle	23 »	690 »	312 »	»	19 50	585 »	397 50	»
	Total	276 »	8.280 »	2.340 »	»	181 50	5.445 »	»	547 50
80 kil. superphosphate..... 30 kil. nitrate de soude..... <i>Semés au printemps.</i>	Paille	99 »	2.970 »	48 »	»	108 »	3.240 »	615 »	»
	Grain	88 »	2.640 »	»	60 »	87 »	2.610 »	»	570 »
	Balle	3 30	990 »	612 »	»	13 50	405 »	217 50	»
	Total	210 »	6.600 »	660 »	»	208 50	6.255 »	262 50	»
20 kil. nitrate de soude..... 20 kil. sulfate de potasse..... 60 kil. superphosphate.....	Paille	12 10	3.630 »	768 »	»	112 »	3.360 »	735 »	»
	Grain	110 »	3.300 »	600 »	»	75 60	2.868 »	»	312 »
	Balle	11 »	330 »	»	48 »	15 40	462 »	274 50	»
	Total	292 »	7.260 »	1.320 »	»	223 »	6.690 »	697 50	»
Témoin sans engrais.....	Paille	95 40	2.862 »	»	»	87 50	2.625 »	»	»
	Grain	90 »	2.700 »	»	»	106 »	3.180 »	»	»
	Balle	12 60	378 »	»	»	6 25	187 50	»	»
	Total	198 »	5.940 »	»	»	199 75	5.993 50	»	»
Totaux.....	Paille	655 90	3.279 50	»	»	622 50	3.112 50	»	»
	Grain	5 4 »	2.920 »	»	»	583 »	2.915 »	»	»
	Balle	131 60	658 »	»	»	79 65	398 20	»	»
	Total	1.371 50	6.857 50	»	»	1.285 15	6.425 75	»	»

Engrais pour 20 ares, 80 kil. superphosphate; 20 kil. sulfate d'ammoniaque.
 — pour 1 hectare, 400 kil. — 40 kil.
 En comptant le superphosphate à 8 fr. 50, c'est une dépense de 8 fr. 50 × 4 = 36 fr.
 — le sulfate d'ammoniaque à 27 fr. 27 fr.
 Total..... 63 fr.

Nous estimerons le Shireff à 23 fr. le quintal pour le grain; à 3 fr. le quintal pour la paille et la balle.

		Plus- value en poids	Moins- value en poids	Plus- value en espèces	Moins- value en espèces	Total des plus-val.	Total des moins-val.	Profit	Perte
Shirref.....	Paille....	735 ^k	» ^k	22 ^f 05	»	275 ^f 40	»	212 ^f 40	»
	Grain....	435	»	238 05	»				
	Balle....	510	»	15 30	»				
Bordeaux.....	Paille....	»	480	»	14 40	»	131 40	»	194 40
	Grain....	»	540	»	124 20				
	Balle....	240	»	7 20	»				
Dattel	Paille....	381	»	11 43	»	136 86	»	73 85	»
	Grain....	525	»	121 75	»				
	Balle....	156	»	4 68	»				
Golden Drop.....	Paille....	2.475	»	74 25	»	519 90	»	456 90	»
	Grain....	1.920	»	441 60	»				
	Balle....	135	»	4 05	»				
Victoria	Paille....	»	512	»	17 46	»	88 95	»	151 95
	Grain....	»	375	»	86 25				
	Balle....	492	»	14 76	»				
Bergues.....	Paille....	975	»	29 25	»	6 82	»	»	56 18
	Grain....	»	120	»	27 60				
	Balle....	172 50	»	5 17	»				
						Total.	743 ^f 15	402 ^f 53	

Engrais pour 20 ares, 30 kil. nitrate de soude; pour l'hectare, 150 kil. nitrate de soude, à 21 fr. » = 31 fr. 50.
 — 80 kil. superphosphate; — 400 kil. superphosphate, à 8 fr. 50 = 36 fr. ».

Dépenses totales à l'hectare..... 67 fr. 50.

Nous estimons le grain à 23 fr. le quintal, et la paille à 3 fr. le quintal.

		Plus- value en poids	Moins- value en poids	Plus- value en espèces	Moins- value en espèces	Total des plus-val.	Total des moins val	Profit	Perte
Shirref.....	Paille....	600 ^k	» ^k	18 ^f	»	284 ^f 40	»	216 ^f 90	»
	Grain....	1.080	»	248 40	»				
	Balle....	600	»	18	»				
Bordeaux.....	Paille....	»	450	»	13 50	113 40	»	45 90	»
	Grain....	567	»	130 41	»				
	Balle....	»	117	»	3 51				
Dattel.....	Paille ...	276	»	8 28	»	101 88	»	34 38	»
	Grain....	405	»	93 15	»				
	Balle....	15	»	0 45	»				
Golden Drop.....	Paille....	15	»	0 45	»	39 »	»	»	28 50
	Grain....	150	»	34 50	»				
	Balle....	135	»	4 05	»				
Victoria.....	Paille....	933	»	27 99	»	130 50	»	63 »	»
	Grain....	405	»	93 15	»				
	Balle....	312	»	9 36	»				
Bergues.....	Paille....	885	»	26 55	»	49 18	»	»	18 32
	Grain....	72	»	16 56	»				
	Balle....	202 50	»	6 07	»				
Total.							360 ^f 18	46 52	

Engrais pour 20 ares, 180 kil. superphosphate ; pour l'hectare, 900 kil. à 8 fr. 50 = 76 fr. 50.

Estimation du grain, 23 fr. le quintal.

— de la paille et de la balle, 3 fr. le quintal.

		Plus- value en poids	Moins- value en poids	Plus- value en espèces	Moins- value en espèces	Total des plus val.	Total des moins val.	Profit	Perte
Shirref.....	Paille....	540 k.	» k.	16 ^f 20	»	286 ^f 20	»	209 ^f 70	»
	Grain....	1.170	»	269 10	»				
	Balle.....	30	»	0 90	»				
Bordeaux.....	Paille....	»	360	»	16 80	»	174 88	»	251 38
	Grain....	»	687	»	158 01				
	Balle.....	»	202 50	»	6 07				
Dattel.....	Paille....	170	»	5 13	»	11 65	»	»	64 85
	Grain....	24	»	5 12	»				
	Balle.....	»	431	»	»				
Golden Drop.....	Paille....	933	»	27 99	»	258 »»	»	181 50	»
	Grain....	1.020	»	234 50	»				
	Balle.....	»	153	»	4 59				
Victoria.....	Paille....	1.278	»	28 34	»	220 20	»	143 70	»
	Grain....	750	»	172 50	»				
	Balle.....	312	»	9 36	»				
Bergues.....	Paille....	»	547 50	»	16 42	»	101 77	»	178 27
	Grain....	»	285	»	65 55				
	Balle.....	»	660	»	19 80				
Total.								534 ^f 90	494 ^f 50

Même composition d'engrais qu'au 2^e tableau; nous comptons une dépense moindre de 1/2 % par mois,
 soit 2 % pour quatre mois, sur 31 fr. 50..... 0 fr. 63
 Laquelle somme déduite de la dépense totale... 67 fr. 50

La réduit à..... 66 fr. 87

Estimation du grain : 23 fr. le quintal; de la paille et de la balle : 3 fr. le quintal.

		Plus- value en poids	Moins- value en poids	Plus- value en espèces	Moins- value en espèces	Total des plus-val.	Total des moins-val.	Profit	Perte
Shirref.....	Paille....	1.620 k.	» k.	46 ^f 80	»	589 ^f 95	»	522 ^f 08	»
	Grain....	2.295	»	527 85	»				
	Balle....	450	»	13 50	»				
Bordeaux.....	Paille....	870	»	26 10	»	155 10	»	87 33	»
	Grain....	510	»	117 30	»				
	Balle....	390	»	11 70	»				
Dattel.....	Paille....	516	»	15 48	»	140 88	»	74 01	»
	Grain....	501	»	115 23	»				
	Balle....	339	»	10 17	»				
Golden Drop.....	Paille....	1.080	»	32 40	»	256 80	»	189 93	»
	Grain....	960	»	220 80	»				
	Balle....	120	»	3 60	»				
Victoria.....	Paille....	108	»	3 24	»	7 80	»	»	59 07
	Grain....	»	60	»	13 80				
	Balle....	612	»	18 36	»				
Bergues.....	Paille....	615	»	18 45	»	»	109 03	»	175 90
	Grain....	»	570	»	134 10				
	Balle....	217 50	»	6 52	»				
						Total		873 35	234 97

Engrais pour 20 ares : 20 kil. nitrate de soude ; à l'hectare : 100 kil. nitrate de soude, à 21 fr. » 21 fr. »
 — 20 k. sulfate de potasse ; — 100 k. sulfate de potasse, à 24 fr. » 24 fr. »
 — 60 kil. superphosphate ; — 300 kil. superphosphate ; à 8 fr. 50 26 fr. 50

Total des dépenses à l'hectare..... 71 fr. 50

Estimation du grain : 23 fr. le quintal ; de la paille et de la balle : 3 fr. le quintal.

		Plus- value en poids	Moins- value en poids	Plus- value en espèces	Moins- value en espèces	Total des plus-val.	Total des moins-val.	Profit	Perte
Shirref.....	Paille....	600 k	» k	18 ^f »	»	226 ^f 80	»	155 ^f 30	»
	Grain....	900	»	207 »	»				
	Balle....	60	»	1 80	»				
Bordeaux.....	Paille....	»	360	»	10 80	»	168 30	»	237 80
	Grain....	»	720	»	165 60				
	Balle....	270	»	8 40	»				
Dattel.....	Paille....	696	»	20 88	»	151 98	»	80 48	»
	Grain....	525	»	120 75	»				
	Balle....	345	»	10 35	»				
Golden Drop.....	Paille....	»	909	»	27 27	»	135 »	»	206 50
	Grain....	»	450	»	103 50				
	Balle....	»	141	»	4 23				
Victoria.....	Paille....	768	»	22 04	»	158 60	»	87 10	»
	Grain....	600	»	138 »	»				
	Balle....	»	48	»	1 44				
Bergues.....	Paille....	615	»	18 45	»	»	106 13	»	177 63
	Grain....	»	570	18 45	131 10				
	Balle....	217 50	»	6 52	»				
							Total.	322 88	623 93

Champ d'expériences de M. Lheurin, de Boran.

Monsieur le Président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis,

Comme l'année dernière, je m'empresse de vous adresser les résultats obtenus dans mon champ de démonstration pour céréales de printemps.

D'une superficie totale de 60 ares, mon champ était divisé en six parcelles de 10 ares chacune, ce qui facilite le calcul des rendements à l'hectare.

Il a été employé, comme engrais, 100 kilog. de superphosphate et 50 kilog. de nitrate de soude, qui ont été semés uniformément, dans tout le champ, le 4 mars, en même temps que les deux sortes de blé et les quatre sortes d'avoine.

Son sol argilo calcaire est celui dont la composition se rapproche le plus de la nature des autres sols du territoire. En bon état de culture et d'engrais, il avait rapporté des betteraves l'année précédente.

La levée de toutes ces céréales fut régulière et la végétation dans les premiers jours faisait concevoir de belles espérances, mais survint la longue et désastreuse sécheresse qui a tant éprouvé les cultivateurs : l'efficacité des engrais fut lente, et, lorsque les pluies de juillet arrivèrent, il était trop tard pour obtenir les rendements sur lesquels on peut certainement compter dans les années ordinaires.

L'avoine grise de Houdan, mûre la première, fut coupée le 4 juillet, l'avoine jaune de Flandre le 6 juillet, et les deux autres variétés les 9 et 10 juillet, en même temps que les blés de mars.

Les rendements de blé de Saumur de mars sont supérieurs à ceux du blé Chiddam, et quoi que ce dernier blé soit plus recherché pour la meunerie, sa plus-value commerciale ne compense pas les résultats plus élevés obtenus avec le Saumur de mars.

L'avoine noire de Brie et l'avoine jaune géante à grappes ne diffèrent que par le poids de la paille ; ce sont là deux excellentes variétés qui se plaisent dans notre sol.

Comparaison faite avec la récolte de 1892, celle de 1893 lui est légèrement inférieure pour les blés, et un peu supérieure pour les avoines.

J'ai apporté, Monsieur le Président, la plus grande attention au pesage de ces céréales de printemps, afin de vous procurer des renseignements exacts.

Veillez agréer, etc.

LHEURIN fils.

CHAMP DE DÉMONSTRATION DE BORAN

Céréales de printemps. — Année 1893.

ENGRAIS	BLÉ Chiddam de mars.	BLÉ de Saumur de mars.	AVOINE grise de Houdan.	AVOINE noire de Brie.	AVOINE jaune de Flandre.	AVOINE jaune géante à grappes.	Observations.
100 kilog. de superphos- phate et 50 kilog. de nitrate de soude.	P. 235 k. Gr. 150 k.	265 k. 182 k.					La conte- nance de chacune des par- celles est de 10 ares
			P. 205 k. Gr. 210 k.	275 k. 196 k.	205 k. 168 k.	275 k. 172 k.	

Nous donnons *in extenso* le libellé du jugement ci-après, qui intéresse tous les cultivateurs :

Tribunal civil de la Seine (5^e chambre).

Présidence de M. Lévrier.

Audience du 13 juin. 1893.

SEMENCES. — BLÉ D'AUTOMNE (NURSERY) FOURNI AU LIEU DE BLÉ DE MARS.
RÉCOLTES NULLES. — VICE CACHÉ. — PRÉJUDICE. — DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Le marchand de graines qui vend du blé d'automne à des cultivateurs qui lui ont demandé du blé de printemps tombe sous l'application de l'article 1641 du Code civil qui rend le vendeur garant des défauts cachés de la chose vendue.

MM. Lapostolet et Certeux, marchands de graines à Paris, avaient fourni à MM. Poutrel, Trancart, Leduc, Dupont, agriculteurs de Seine-et-Oise, des semences de blés d'automne (*Nursery*) au lieu de blés de mars qui avaient été demandés. Malgré la bonne préparation de la terre la récolte manqua et il en résulta une perte d'environ 575 francs par hectare.

Les agriculteurs victimes du préjudice ont assigné les vendeurs devant le Tribunal de la Seine, qui a accueilli leur demande sur la plaidoirie de M^e Rendu. M^e Tézenas se présentait pour MM. Lapostolet et Certeux.

« Le Tribunal;

« Attendu que les sieurs Poutrel, Trancart, Duport et Leduc, cultivateurs de l'arrondissement de Pontoise, ayant semé au printemps de l'année 1891 du blé fourni comme blé de mars par les sieurs Lapostolet frères et Certeux, et prétendant n'en avoir obtenu aucune récolte, ont assigné leurs vendeurs en référé dans le but de justifier de leurs griefs au moyen d'une expertise;

« Attendu que par ordonnance en date du 18 septembre, Rivière, directeur de la station agronomique de Versailles, a été nommé seul expert à l'effet de constater l'état des blés récoltés, de rechercher s'ils provenaient des grains livrés par la maison Lapostolet, de dire si les dits grains étaient de la variété dite blés de mars et de s'expliquer sur tous chefs de contestations;

« Attendu que l'expert commis a, aux termes de son rapport, constaté que les terres des demandeurs, ensemencées avec le blé litigieux sur une superficie totale de 27 hectares environ, après avoir été parfaitement préparées, n'avaient procuré qu'un rendement absolument nul en grains; qu'il a estimé que le blé fourni (sorte anglaise du nom de *Nursery*) était un véritable blé d'automne, même tardif, lequel semé au printemps ne pouvait qu'exceptionnellement donner de bons résultats;

« Que, de ces faits, il a conclu à la responsabilité des vendeurs, en proposant de mettre à leur charge une indemnité basée sur la valeur moyenne des récoltes produites par de véritables blés de mars dans les terres voisines de celles des demandeurs, soit, sous déduction de la valeur des pailles, une somme de 575 fr. par hectare;

« Attendu que, par exploit de Thiéblement, huissier à Paris, en date du 9 août 1892, Poutrel, Trancart, Duport et Leduc ont assigné Lapostolet frères et Certeux, devant le Tribunal, pour voir entériner le rapport susmentionné, et s'entendre condamner à payer, savoir : à Poutrel, 9.900 fr. 25; à Trancart, 1.841 fr. 90; à Duport, 3.168 fr. 25; à Leduc, 971 fr. 75;

« Attendu que les défendeurs concluent au mal fondé de la demande, en critiquant à la fois les constatations, les appréciations et les conclusions contenues au rapport d'expertise;

« Attendu qu'ils soutiennent tout d'abord que la responsabilité du vendeur expire dès que les semences sont employées, les livraisons ayant été faites sur échantillon soigneusement examiné par les acheteurs;

« Attendu qu'ils ne reconnaissent point comme démontré le fait que les récoltes si tardivement visitées, alors qu'elles étaient déjà disposées en moyettes ou en meules, eussent pour origine le blé vendu par eux;

« Attendu qu'ils prétendent avec énergie que l'expert s'est grossièrement trompé en qualifiant le *Nursery* de blé d'automne et en le déclarant impropre

aux semailles de printemps, contrairement à de nombreuses expériences dont témoignent les attestations par eux versées au débat ;

« Attendu qu'ils reprochent à l'homme de l'art de n'avoir pas vérifié ou d'avoir négligé diverses circonstances de nature à expliquer la non-réussite, telles que la préparation du sol, la tardivité des ensemencements, le mode d'emploi des engrais, et surtout les intempéries qui, au printemps de l'année 1891, ont été des plus défavorables à la croissance des céréales ;

« Attendu qu'il n'y a lieu de s'arrêter à la fin de non-recevoir proposée comme premier moyen ; qu'il résulte des énonciations des factures et de la correspondance échangée au mois de juin 1891 entre Duport et la maison Lapostolet, qu'un blé de mars était bien l'objet de l'opération ; qu'il importe peu que la vente ait eu lieu après inspection de la marchandise, le seul examen du blé étranger dont s'agit ne pouvant renseigner l'acheteur sur sa double faculté de germer et de fructifier, en considération de laquelle il consentait à le payer moyennant le prix élevé de 40 fr. le quintal ;

« Attendu en conséquence que l'article 1641 du Code civil, qui rend le vendeur garant des vices cachés de la chose vendue, est en principe applicable à la cause et que Lapostolet semble avoir ainsi interprété le contrat de bonne foi intervenu entre lui et les demandeurs, puisqu'il a comparu personnellement en référé sans décliner la responsabilité éventuelle qui pouvait lui incomber ;

« Attendu d'autre part que l'on ne saurait concevoir aucun doute sur l'origine des récoltes visitées par l'expert en présence de toutes parties, ce point capital n'ayant motivé aucune protestation ni réserve de la part des défendeurs ;

« Attendu par suite que le seul point à résoudre est celui de savoir si les grains vendus étaient en effet impropres à leur destination ;

« Attendu qu'à cet égard les constatations de l'expert sont formelles et que les déductions qu'il en a tirées s'imposent absolument ; qu'il ressort de ses investigations que les terres des demandeurs étaient bien préparées, bien cultivées, ne laissaient rien à désirer, et que néanmoins les épis produits par le grain de semence étaient vides, tandis que les terres voisines, de même nature et qualité, emblavées en blés de printemps, ont donné d'excellents rendements ;

« Attendu qu'un tel contraste ne peut s'expliquer par une légère différence dans les procédés agricoles, ni par l'inclémence de la saison ; qu'il révèle la différence essentielle des espèces et démontre que le grain litigieux ne pouvait obéir aux lois de sa végétation qu'à la condition d'être confié au sol dès l'automne ;

« Attendu qu'il n'échet de faire état des appréciations formulées par certains agronomes ni des attestations délivrées par divers cultivateurs, les premières étant accompagnées des restrictions que comporte toute théorie générale, et les autres (en supposant l'indemnité des grains fournis) ne présentant pas l'autorité des comparaisons significatives sur lesquelles l'expert, qui offre lui-même les garanties d'une compétence toute spéciale, a basé son opinion ;

« Attendu, en ce qui concerne l'évaluation du préjudice, que l'expert a fait une juste application de l'art. 1645 C. Civ., en calculant les dommages-intérêts d'après la valeur des récoltes tirées des blés de mars par les propriétaires voisins ;

« Par ces motifs,

« Entérine le rapport des experts ;

« En conséquence, condamne Lapostolet frères et Certeux à payer : à Poutrel, 9.900 fr. 25 ; à Trancart, 1.841 fr. 90 ; à Duport, 3.168 fr. 25 ; à Leduc, 971 fr. 75 ; le tout à titre de dommages-intérêts ;

« Condamne les défendeurs aux dépens. »

OBSERVATIONS. — Un vice est caché, dans le sens de l'art. 1641 C. Civ., lorsque le seul examen de la chose vendue ne peut le faire découvrir et qu'il ne se relève que par l'usage de cette chose.

Le vendeur de graines achetées pour semences est garant envers l'acheteur de leur non-germination, lorsqu'il est établi que ce résultat est dû à la graine, bien que la cause de cette avarie soit restée inconnue (Amiens, 10 janvier 1862. D. 63, 2, 27).

La réception et le paiement de la marchandises vendue ne rendent pas l'acheteur non-recevable à exercer un recours en garantie contre le vendeur, à raison des vices cachés de cette marchandise (Civ. 1641. C. Com. 105 et 106. Lyon, 1^{er} juin 1857. D. 58, 2, 21).

V. aussi D. V^o Vente, sect. 3, art. 2, paragr. 2. Voy. également, dans le même sens, Cass. Req., 4 janvier 1859. D. 59, 1. 213.

Revue,

PAR X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

C'est fait ! la Chambre s'est retrempée dans l'onde du suffrage universel, qui fut amère pour quelques-uns. Protectionnistes, notre situation reste la même, et de M. Méline à Cluseret les dévouements persistent, tandis que des

libre-échangistes comme Frédéric Passy, Paul Leroy-Beaulieu et Yves Guyot sont en panne. Nous conservons aussi M. Viger, qui a fait preuve de grande compétence et d'une rare énergie dans les discussions soulevées, après la sécheresse, devant une Chambre affolée par les effluves électorales.

On a voté cinq millions, mais quoiqu'on fasse, l'année sera dure, très dure pour le cultivateur qui manque de fourrages et vend son blé à perte. Le fourrage étranger, trop cher et rarement bon, ne peut être d'aucune utilité, l'expérience est faite. Le maïs à bas prix serait un allègement, mais gardons-nous de le détaxer, n'oublions pas qu'il en entre beaucoup plus en France pour faire concurrence à la distillerie des produits indigènes et à la féculerie que pour les rations d'animaux ; gardons-nous surtout de laisser le moindre espoir aux fabriques de glucose et d'amidon de maïs, qui exhalent leur dernier souffle sur les bords de nos rivières.

Pour nous venir en aide, les savants cherchent dans leurs livres, et les braves gens dans leur mémoire, ce que l'on a tenté jadis en pareille misère de fourrage. D'après eux, faire litière de paille de blé et d'avoine, c'est se priver d'une ressource alimentaire d'excellente qualité. Comme litière, disent-ils, vous avez la tourbe, la terre légère, la marne, la sciure de bois, le tan, les aiguilles de pins, la fougère, la feuille morte, etc., etc. Mais ces ressources sont locales et tout à fait limitées, sauf la marne et la terre légère qui ne sont pas une litière.

La tourbe fait exception, par elle-même, c'est un engrais, elle contient une assez forte proportion d'azote, qui devient assimilable par la fermentation avec les déjections des animaux ; son prix, comme litière importée, n'est pas excessif ; mais il serait plus avantageux de s'adresser aux cinq ou six marais tourbeux du département. Malheureusement, la culture ne change pas son mode d'opérer en un jour, et, ce qu'il y a de mieux à lui conseiller encore, c'est d'économiser la paille en disposant parfaitement la sole des écuries et étables pour l'écoulement des urines.

Pour suppléer au manque de fourrage, M. Charles Girard a fait une bonne étude sur l'emploi des feuilles et brindilles d'arbres et d'arbrisseaux, vertes et ensilées. Nous pourrions ne pas nous y arrêter, nos collègues, à la dernière séance, ayant jugé cette pratique plus dangereuse qu'utile dans notre région, pour plusieurs motifs. Cependant, il paraît qu'il n'est pas impossible de nourrir des animaux avec le bois de l'année. Des forestiers allemands seraient parvenus à faire d'excellentes rations avec des brindilles récoltées après la chute des feuilles, hachées finement et mises en fermentation dans de l'eau chaude avec addition de 1 % de malt. Cette fermentation de vingt-quatre heures environ, produirait l'effet de l'ensilage au point de vue de la désagrégation du ligneux.

M. Gaston Cormouls, du Tarn, préfère au trempage de la brindille sèche des Allemands l'ensilage, par le procédé habituel, des brindilles vertes soit entières soit débitées au hache-paille, avec addition de 1/2 % de sel. M. Gaston Cormouls a exposé ses procédés et résultats dans une brochure qui a été distribuée à notre dernière séance.

Sur le désir exprimé par M. Viger, ministre de l'agriculture, M. Grandeau a également publié sur le même sujet une brochure de propagande : *Instruction pratique sur la récolte, préparation, conservation, ensilage et valeur nutritive de la ramille alimentaire.*

Les quelques pages de l'homme du *Temps* ont une netteté particulière et il est bon de les lire (1). Il n'admet comme fourrage des bois que les brindilles d'un diamètre inférieur à six millimètres, récoltées de mai en septembre. On peut les consommer immédiatement comme fourrage vert en les passant au hache-paille ou au broyeur d'ajoncs; les mettre en bottes, sécher à l'ombre et en faire un fourrage d'hiver; on peut aussi ensiler ces brindilles avec addition de sel, mais sans jamais dépasser comme grosseur le diamètre de six millimètres. La brochure se termine par un mot sur l'acacia, qui sans être toxique comme le faux ébénier, a cependant produit de graves accidents, sinon par les feuilles, au moins par l'écorce des branches.

Il est une autre ressource alimentaire dont on a jadis parlé et sur laquelle nous ne trouvons absolument rien de pratique dans les journaux d'agriculture en ce moment, encore que son abondance semble arriver à point pour cet hiver, c'est le marc de pommes. Il vaut certainement les brindilles et peut entrer dans les rations,

Ce qui rend la situation de l'agriculture plus désastreuse, c'est surtout l'avilissement du prix des blés qui fait croire sérieusement que la surveillance est insuffisante dans nos ports, surtout en ce qui regarde les blés de Tunisie. La hausse maintenant paraît impossible, la France ayant son approvisionnement pour l'année, grâce aux réserves de la culture sur la récolte de 1892.

Un mot maintenant de nos petites affaires : L'avenir de notre Bulletin est assuré, grâce à une heureuse entente qui nous permet de faire accueil aux travaux spéciaux de notre zélé professeur. Nous avons été moins heureux dans nos essais pour rappeler à Beauvais le *Concours régional* disparu par l'arrêté du 6 juillet 1892; jusqu'ici les efforts du Conseil général et du Préfet n'ont pas abouti.

(1) Cette brochure a été également distribuée en séance par les soins de l'Administration.

**Ordre du jour de la Séance du Mardi 10 Octobre
1893.**

Approbation des procès-verbaux des dernières séances.

Dépouillement de la correspondance.

Présentation de nouveaux membres.

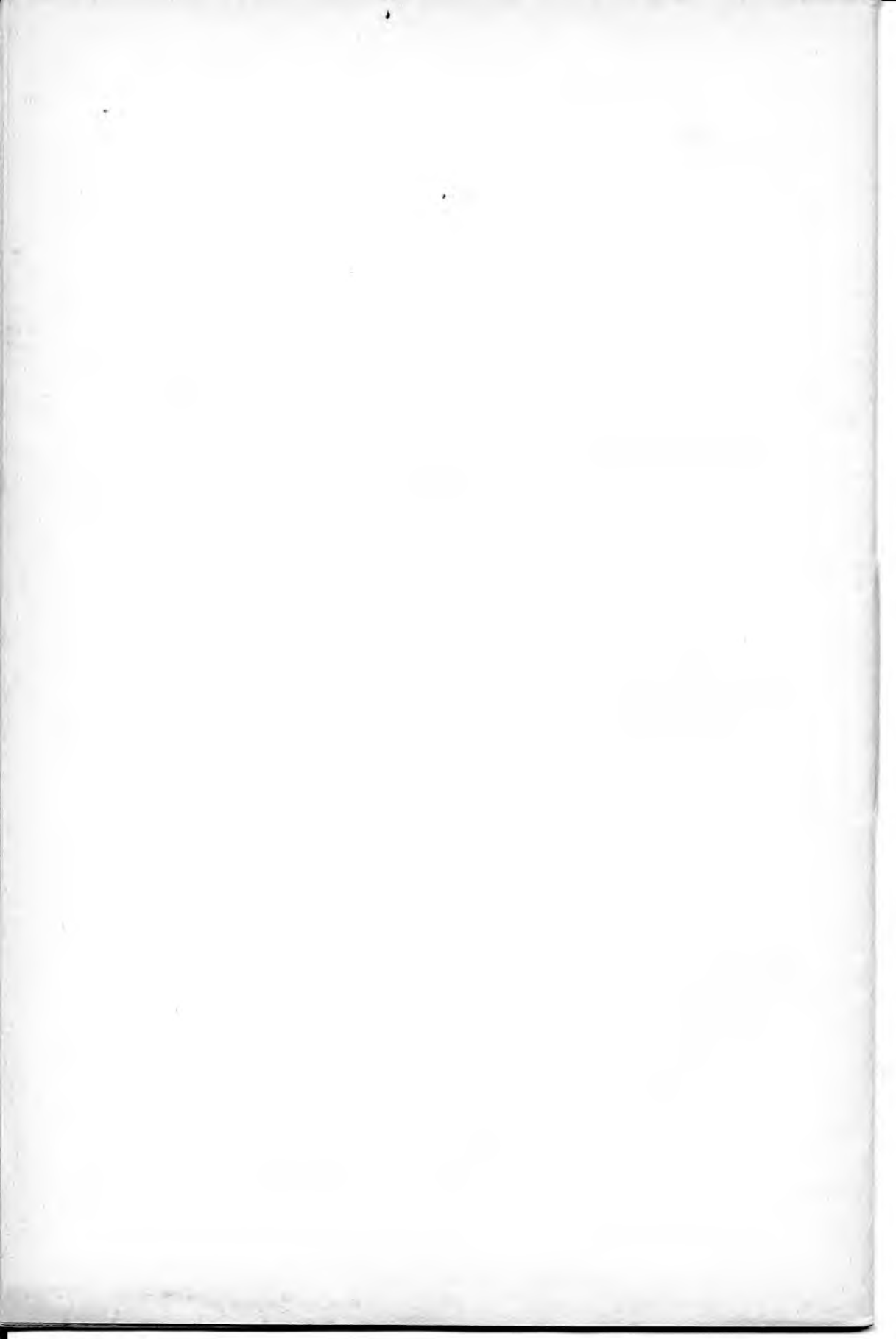
Renseignements sur la densité et le poids des betteraves à sucre.

Etude des engrais et espèces à essayer pour les betteraves dans les champs de démonstration du printemps prochain.

Appréciation des récoltes.

De l'instruction primaire au point de vue agricole dans l'arrondissement.

Propositions diverses.



M^{ON} ALBARET O. *, O. M. A. *

VEUVE ALBARET & G. LEFEBVÆ, SUCESSEURS

Machines à Battre fixes et portatives. — Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Ateliers de Construction et Administration à Liancourt-Rantigny (Oise),

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce),

221 Médailles d'Or

191 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS
MACHINES A VAPEUR VERTICALES
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES
MACHINES A BATTRE FIXES
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENT DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITE

INSTRUMENTS DE PESAGE

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième.
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.

TABLE DES MATIÈRES

DU 194^e NUMÉRO DU BULLETIN

	Pages
Procès-verbal de la Séance du 11 juillet 1893.....	4
Procès-verbal de la Séance du 17 septembre 1893.....	3
Champs de démonstration (Canton de Maignelay). — Rap- port de M. Ulysse Roussel, secrétaire de la Société d'agriculture de Clermont.....	6
Champ d'expériences de M. Lheurin, de Boran.....	20
Vente de Blé d'automne pour Blé de mars : Jugement.....	21
Revue par X. Lefebvre de la Fargue.....	24
Ordre du jour de la Séance du 10 octobre 1893.....	27
